



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 691 ÉTABLISSANT LES PROCÉDURES DE GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 18 janvier 2021, le projet de règlement numéro 691 établissant les procédures de gestion de la bibliothèque municipale.

Le but de ce règlement est de retirer les frais de location sur les réservations de livres et certains frais de retard. Ce règlement abrogera le règlement actuellement en vigueur et portant le numéro 662-1.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 20 janvier 2021.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 20 janvier 2021, entre 10 h et 12 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20 janvier 2021.

Suzanne Sauriol,
Directrice générale et secrétaire-trésorière